

**LISTE DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ANNEE 2021)**

Articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Décision n°10 du 22 janvier 2021** : signature d'un contrat avec la Société CPRO INFORMATIQUE pour la maintenance du parc informatique : 4 842 € HT
- **Décision n°11 du 26 janvier 2021** : signature d'un devis de la Société CPRO INFORMATIQUE pour l'achat de 2 ordinateurs : 1 574 € HT
- **Décision n°12 du 26 janvier 2021** : signature d'un devis du Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan pour la pose d'une conduite et mise en place d'un branchement alimentation en eau potable pour l'ancien IME : 15 800,91 € HT
- **Décision n°13 du 29 janvier 2021** : signature d'un devis de la Société ELLIPSE pour un relevé d'état des lieux de la parcelle AC 22 (face IME) : 1 978 HT
- **Décision n°14 du 6 février 2021** : signature d'un devis de la Société ELLIPSE pour l'Etude de faisabilité pour la création d'un parking, l'installation d'un abribus et d'un poste de transformation sur la parcelle AC22 : 1 975 €
- **Décision n°15 du 8 février 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise PERTICOZ pour la création d'un accès chantier au stade de football par les lots n°1 et 2 du lotissement des Môles : 1 500 € HT
- **Décision n°16 du 12 février 2021** : signature d'un devis de la Société LACROIX SIGNALISATION pour l'achat de panneaux de signalisation routière : 1 952,38 € HT
- **Décision n°17 du 22 février 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise ECTP pour la création d'un 2^{ème} branchement eau au cimetière d'Arcisse : 1 615,20 € HT
- **Décision n°18 du 23 février 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise VAL TP pour la mise en place d'une double écluse provisoire au carrefour de la RD19 à Arcisse : 9 819,99 € HT
- **Décision n°19 du 9 mars 2021** : demande de subvention auprès du Département pour la réalisation de parcours permanents d'orientation. Le plan de financement de l'opération s'établit de la manière suivante :
 - Département de l'Isère : 1 800 € (45 %)
 - Commune : 2 180 € (55 %)
 - Total : 3 980 €
- **Décision n°20 du 9 mars 2021** : signature d'une convention de billetterie avec la Société MAPADO pour la vente en ligne de billets de spectacles : 1 500 € HT/an
- **Décision n°21 du 24 février 2021** : signature d'un devis de l'Association OSEZ GROUPE pour l'entretien des sentiers de randonnées et le fauchage de terrains divers : 8 400 € (TVA non applicable)
- **Décision n°22 du 8 mars 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise MENUISERIE BONNAZ pour la fabrication et la pose d'une porte pour la tour de la Maison du Patrimoine : 1 550 € HT
- **Décision n°23 du 9 mars 2021** : signature d'un devis de la Société M.M.ELECTRICITÉ ISÈRE pour les travaux de raccordement électrique du DAB : 3 686 € (TVA non applicable)
- **Décision n°24 du 12 mars 2021** : signature d'un devis de la Société SIRADDEX pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de travaux d'isolation de l'Ecole du Bourg et de son préau : 14 850 € HT
- **Décision n°25 du 18 mars 2021** : signature d'un devis de la Société France HYGIENE VENTILATION pour l'évaluation de la qualité de l'air dans les écoles et l'accompagnement aux mesures d'amélioration : 1 120 € HT
- **Décision n°26 du 19 mars 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise PALOMBINI pour des travaux de peinture de la montée des escaliers du bâtiment de la cure sur 2 niveaux : 3 783 € HT
- **Décision n°27 du 19 mars 2021** : signature d'un devis de l'Entreprise DONIN pour la fourniture et la pose de 2 panneaux d'affichage en bois : 1 100 € HT
- **Décision n°28 du 22 mars 2021** (annule et remplace la décision n° 2020/93 en date du 21 décembre 2020) : demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département pour la réalisation d'une étude technique et sanitaire des peintures murales de la chapelle des Anges. Le plan de financement de l'opération s'établit de la manière suivante :
 - Etat (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) : 7 050 € (40 %)
 - Département de l'Isère : 7 050 € (40 %)
 - Commune : 3 525 € (20 %)
 - Total : 17 625 €